

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**4'333 signatures ont été récoltées en moins de deux mois à l'appui de la pétition :  
« STOP A TOUT SOUTIEN PUBLIC À LA PROPAGANDE PRO-ISRAÉLIENNE DE LA  
CICAD »**

La remise officielle des signatures au Grand Conseil du Canton de Genève a eu lieu le mardi 5 mai 2026 à 11h00 après que la pétition a été déposée le jeudi 30 avril auprès du conseil municipal de la ville de Genève.

Récolter 4 333 signatures en moins de deux mois, malgré le congé pascal, est un signal fort. En effet, le nombre de signatures a dépassé le seuil de 4 272 signatures exigé pour faire aboutir une initiative législative ou un référendum cantonal.

Ce résultat exceptionnel démontre que la pétition "*Stop à tout soutien public à la propagande pro-israélienne de la CICAD*" répond à une problématique réelle et urgente, et que ces revendications bénéficient d'un large soutien au sein de la population genevoise.

En entretenant une confusion entre antisionisme et antisémitisme, et en défendant publiquement le régime israélien et son idéologie sioniste, la CICAD nuit à la lutte contre le racisme. Par ailleurs, des outils pédagogiques de la CICAD relaient des attitudes discriminatoires envers certaines populations.

Malgré cela, elle bénéficie d'un soutien important des pouvoirs publics, notamment par une subvention, s'élevant à plus de 100 000 Francs en 2026, et par son accès aux écoles.

Dans un contexte où une commission de l'ONU et de nombreuses ONG dénoncent le génocide commis par l'armée israélienne à Gaza et les violences des colons sionistes ailleurs en Palestine occupée, la CICAD continue de stigmatiser, et appelle même à museler les critiques visant le régime israélien, son idéologie sioniste et ses politiques d'apartheid colonial, en qualifiant ces critiques d'antisémites.

L'argent des contribuables ne doit pas financer les attaques de la CICAD contre la parole politique légitime, et nos écoles ne doivent pas être soumises à son prosélytisme politique, qui nuit à la liberté d'expression comme à la lutte contre tous les racismes, y compris l'antisémitisme.

**Les trois demandes adressées aux collectivités publiques et à leurs autorités :**

1. de révoquer immédiatement l'accord permettant à la CICAD d'intervenir dans les établissements scolaires.
2. de ne plus considérer la CICAD comme un partenaire fiable dans la lutte antiraciste.
3. de supprimer les subventions à la CICAD.